

EQUIPEMENT DU FOYER-RESTAURANT & DU FOYER-CLUB DU SECTEUR FINALISE INTEGRE
DANS LE FOYER POUR PERSONNES AGEES - n° 910

Le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune a bénéficié d'un programme finalisé de secteur C comprenant un foyer-restaurant et un foyer-club qui sont intégrés dans la construction du foyer pour personnes âgées actuellement en cours.

La construction a été confiée à la Ste d'HLM de l'EST. Par contre, l'équipement du foyer-restaurant et du foyer-club reste à la charge de la Commune.

Il convient donc de demander les subventions prévues pour ces équipements et ensuite, de procéder aux achats nécessaires en passant si besoin est des marchés de gré à gré.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- demande l'attribution de subventions prévues pour l'équipement du foyer-restaurant et du foyer-club intégrés dans le foyer pour personnes âgées en construction sur la ZAC LUDRES SUD. Le montant des dépenses subventionnables est de 397 451,46 F. pour le foyer-restaurant et de 120 381,48 F. pour le foyer-club. Ces dépenses sont subventionnables à 40 %.

- autorise le Maire à contacter divers fournisseurs en vue de la passation de marchés de gré à gré.